

Faire le point sur la réforme de la convention CIDRE et de la mise en place de la convention IRSI. Déterminer son champ d'application et la gestion par tranche. Appréhender les procédures conventionnelles de la gestion du sinistre immeuble.

Objectifs

Public visé : Tout collaborateur amené à gérer régulièrement des sinistres DDE et/ou incendie et souhaitant se préparer à la nouvelle convention IRSI.

Maîtriser la constitution d'une convention IRSI

Prérequis : Avoir des connaissances sur la convention CIDRE

Conditions d'accès : L'inscription est validée après signature du devis et/ou convention

► CONTENU

► **PRÉ-INSCRIPTION** par COURRIEL ou sur Site Internet

Durée

21 heures

Incluant

- Evaluation des connaissances en début et fin de parcours
- Obtention de la validation si résultats > 75 % de bonnes réponses

Effectif

3 à 7 personnes

Encadrement

Formateurs Experts

1. Introduction à la convention IRSI sinistres immeuble

Le bilan de la CIDRE et son remplacement par la convention IRSI
 Déterminer les objectifs de la convention IRSI
 Identifier les statistiques MRH en DDE et incendie
 Maîtriser les principales définitions en matière de sinistre et de gestion d'immeuble :

- Les événements assurés (DDE/Incendie)
- Les locaux (privatifs/commons, meublé/saisonnier)
- Identifier les différents dommages : matériels, embellissements, frais afférents
- parties immobilières privatives, immatériels
- La recherche de fuite

2. Le champ d'application de la convention sinistres immeuble

Les événements couverts et les garanties (« le réputé garanti ») : les exceptions de garantie admises
 Les causes de dommages et le plafond
 Les locaux concernés (cas des locaux professionnels)
 La présence de 2 assureurs adhérents

3. L'assureur gestionnaire : le meneur de jeu

La désignation de l'assureur gestionnaire
 Le rôle et les missions de l'assureur gestionnaire

► LIEU(X) DE FORMATION

- Formation intra-entreprise
- Formation inter-entreprise

Tarif : Merci de nous consulter afin de répondre au mieux à votre demande

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
DÉROULEMENT ET MÉTHODES
SUIVI ET ÉVALUATION
CERTIFICATION ET EMPLOI

- Référent Expert dans le secteur
- Formateurs assurance certifiés
- Mise à disposition de PC connectés, Vidéoprojecteur
- Mise en pratique

Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite de la certification visée.

Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par :

- le Référent Expert pour la formation en centre

Pour la réussite de la Certification, l'équipe pédagogique propose un accompagnement renforcé pour la préparation à la certification.
Attestation de fin de formation délivrée

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation d'handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien.

Contact : contactsecurite@orange.fr - Tél : 09.83.63.31.34